


# LES PRATIQUES DE CONTRÔLE MANAGÉRLAL DANS LE CONTEXTE DE L'INNOVATION COLLABORATIVE : LE CAS DES CONSORTIUMS DE R&D EUROPÉENS SPONSORISÉS

**Thèse en sciences de gestion présentée et soutenue publiquement par Monsieur Soufiane Kherrazi, sous la direction du Dr. Karim Said**

le jeudi 24 septembre 2020 à 10h
Salle 523 - 5ème étage
Bâtiment Vauban
47 boulevard Vauban
78047 Guyancourt Cedex

Le Larequoi organise le jeudi 24 septembre 2020 à 10h la soutenance de thèse en sciences de gestion de Monsieur Soufiane Kherrazi.
Le thème portera sur *« Les pratiques de contrôle managérlal dans le contexte de l'innovation collaborative : le cas des consortiums de R&D européens sponsorisés ».*

**Composition du jury :**

» **Karim SAID**, Maîtres de conférences HDR, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Université Paris-Saclay - *Directeur de thèse*

» **Boualem ALIOUAT**, Professeur des Universités, Université Nice Sophia Antipolis - *Rapporteur*

» **Caroline MOTHE**, Professeure des Universités, Université Savoie Mont Blanc - *Rapporteure*

» **Christophe ASSENS**, Professeur des Universités, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Université Paris-Saclay - *Examinateur*

» **Oleg CURBATOV**, Maître de Conférences HDR, Université Sorbonne Paris Nord - *Examinateur*

» **Liliana MITKOVA**, Professeure des Universités, Université d'Évry-Val-d'Essonne - Université Paris-Saclay - *Examinatrice*

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Résumé :**
L'objectif de cette recherche est d'analyser et représenter la dette écologique, puis l'évaluer, dans le cadre du projet Yasuni en Equateur. A présent, il n'y a pas de consensus sur la formalisation d'une définition standard, dont il ressort la nécessité de délimiter la signification du concept de dette écologique, à l'aide d'une définition de travail. A cet égard, il nous semble adéquat de reprendre la proposition faite par Erik Paredis. Celle-ci permet de moduler sa portée en fonction de chaque cas étudié, ainsi que de considérer les débiteurs écologiques à une échelle spatiale ou temporelle.Le défi porte sur la possibilité de construire un cadre analytique adéquat à la problématique du projet Yasuni, en particulier quant à l'extraction de pétrole. Ainsi, nous nous concentrerons d'abord sur la caractérisation de la notion de dette écologique sous

l'angle de la justice environnementale. Pour cela, il a été envisagé de reprendre les travaux menés par le projet EJOLT, puis de l'articuler dans le cadre du système monde, en concevant la dette écologique comme un processus cumulatif d'injustices environnementales.En ce qui concerne l'évaluation, cette recherche est fondée sur la méthode d'analyse multicritères, notamment celle proposée par REEDS et la plateforme Eplanete. On procède dans un premier temps à la représentation de la dette écologique dans le cadre du projet équatorien Yasuni, à l'aide d'un ensemble de théories, puis à son évaluation avec l'outil matrice de délibération proposant une liste d'indicateurs associés à chaque théorie, en tenant compte des critères et de la typologie des inégalités et des principes de la justice environnementale.De même, une analyse est faite des évaluations et des méthodes ainsi utilisées pour les comparer à la proposition du présent travail. Le processus de délibération semble conforter l'idée selon laquelle, dans le cas du projet Yasuni, des injustices environnementales sont générées, qui ne sont ni récompensées, ni restituées avec le temps, ce qui accroît la dette écologique qui en résulte.

**Contact :** Emmanuel Aman-Morin : emmanuel.aman-morin@uvsq.fr